

## **Réunion Plénière Commission RSE & Label Rencontre du Club des entreprises labellisées**

**Le 14 janvier 2015**, la Commission RSE & Label a tenu au siège de la Confédération, sa réunion plénière conformément aux statuts de la CGEM.

M. Said Sekkat, Président de la Commission RSE & Label, a fait le bilan des activités de la commission RSE en 2014 et a exposé l'état d'avancement de ses différents projets notant notamment la clôture du projet pilote Alliance/Emploi, mené à Casablanca et Tanger, avec un taux d'insertion de 60% des jeunes déscolarisés formés au métier de conseiller de vente dans le cadre du projet ; le lancement du projet Wad3éyati pour l'égalité genre en milieu professionnel avec 10 entreprises pilotes ; l'attribution du label RSE à 16 entreprises et son renouvellement à 8 entreprises en 2014 et l'organisation avec Déclic, dans le cadre d'un partenariat, des « Rencontres Responsabilité et Performance ».

M. Sekkat a aussi dévoilé les nouveaux projets phares du plan d'action pour 2015 portant sur la mise en œuvre de la convention signée avec l'UNICEF en décembre 2014, la tenue de la 3ème édition des Assises de la RSE ; le lancement d'un projet pilote sur l'éducation informelle à travers la formation professionnelle par apprentissage dans le cadre d'un partenariat public privé et la réflexion pour la mise en place d'une plateforme électronique RSE.

En marge de cette plénière, le Club des entreprises labellisées dans le cadre de ses réunions trimestrielles a organisé une rencontre dédiée à la thématique « Employabilité des personnes en situation de handicap (PSH) : enjeux et défis pour les entreprises ». A l'ouverture de cette rencontre M. Kamal Fahmi, Président du Club, a présenté l'objectif du Club qui constitue un espace de mise en réseau, d'échange et de partage

de bonnes pratiques entre les entreprises labellisées et toutes les entreprises intéressées. Il a en outre évoqué les 6 thématiques déjà traitées et celles à venir : la prévention de la corruption, le respect de la saine concurrence et le respect des intérêts des clients et consommateurs.

Mme Hind Ait El Moudden, Vice-présidente du Club et Pilote du groupe de travail (GT) « Handicap » au sein de la Commission RSE & Label a ensuite expliqué les raisons de la mise en place de ce GT, les difficultés rencontrées et le travail accompli sur le sujet visant la coopération et la coordination des actions avec l'Association Marocaine des Handicapés (AMH) en tant qu'ONG qui œuvre pour la promotion des droits des PSH.

C'était l'occasion pour M. Idir Ouguindi, Membre de l'AMH, de présenter un aperçu sur la situation du handicap au Maroc en rappelant le cadre législatif international et national. Il a focalisé sur le Projet de loi-cadre n°97-13 relatif à la protection et la promotion des droits des PSH de 2014 en mentionnant ses 9 chapitres et détaillant le quatrième qui traite de l'emploi et de la qualification professionnelle faisant référence à l'emploi dans le secteur privé dans son article 16 en stipulant « les postes réservés aux PSH dans le privé sont soumis à un accord entre l'Etat et les entreprises ».

En clôture, M. Saad Benkirane, Expert mandaté par le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) pour la réalisation l'étude, en cours, sur l'emploi et l'employabilité des PSH au Maroc, a souligné la complexité de la thématique et les difficultés auxquelles il est confronté. Tout en rappelant la démarche adoptée pour l'étude, M. Benkirane a insisté sur l'aspect juridique de cette étude régissant l'emploi des PSH au Maroc et son analyse à la lumière des instruments internationaux des droits de l'Homme et des dispositions de la nouvelle constitution.

M. Benkirane a ensuite étayé le projet de synthèse de ladite étude qui a fait objet de débat avec les participants permettant ainsi d'alimenter l'étude, de définir les responsabilités des différents acteurs concernés par la question du handicap sous ses différents aspects et de renforcer les recommandations sur la question de l'emploi et de l'employabilité des PSH au Maroc.